

Comité directeur du 13 juin 2012

Maison des sports - OLIVET

Présents:

Michel SAUGET Président François MARTIN secrétaire

Patrick SCALA Trésorier

Olivier DUPAS Vice Président

Dominique LEFEBURE Vice Président Vice Président

Thierry BONNAMANT, Christophe CLEUZIOU, Elisabeth KLEIN, Sébastien LE GARREC, Patrick GASTOU, Patrick GIMONET, Céline PAGE-SABOURIN, Michèle ROUILLY, Janine VENZAC, membres

Excusés:

Tatiana CHILOFF, Nancy MASSONNET, Marie-Christine HESRY Bernard TANCHOUX, Claude TRICHARD Mrs PAPET, VERGES

Assistent:

Sylvie LE NOACH-BOZON, Cécile DUCHATEAU, C.T.R et Magali JOURDAIN, responsable ERFAN

Le président ouvre la réunion à 19h40.

BILAN DES LICENCES ET INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Le nombre de licences n'a jamais été aussi élevé (10989). Michel SAUGET souligne les efforts des clubs AC BOURGES, AAJ BLOIS, SALBRIS NATATION et OLIVET NATATION Il faudra ajouter les licences du club d'été OUCQUES.

A noter la fusion des clubs orléanais (CNOS et ENO) qui deviennent ALLIANCE ORLEANS NATATION et la création d'un club de Water-Polo (ORLEANS WATER POLO) pour la saison prochaine.

ADOPTION DES PV DE REUNIONS DE BUREAU

Les procès-verbaux des réunions de bureau (4 avril et 13 mai) sont adoptés. *En ligne*

POINT SUR LES FINANCES

A ce jour, le compte de résultat est positif d'environ 21 000 euros mais le montant des dépenses à venir s'élève à 63 000 euros, il faudra donc prévoir un déficit de 10 à 11000 euros, tel qu'envisagé dans le budget prévisionnel.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE NATATION COURSE

Le compte-rendu de la réunion du 16 mai est adopté - En ligne

La commission se soucie du manque d'officiels sur les compétitions régionales et propose d'augmenter le montant de l'amende pour non respect du règlement spécifique.

Le Président estime que le fait de diminuer le quota d'officiels obligatoires à plus de 3 nageurs au lieu de 5 doit favoriser la présence d'un nombre suffisant d'officiels.

Un nouveau protocole d'organisation sera présenté au prochain comité de direction afin d'améliorer la qualité de nos organisations régionales.

Le calendrier et les programmes ne peuvent être adoptés en raison du manque d'informations émanant de la FFN. Le comité donne son accord pour que la commission se réunisse à nouveau afin de proposer des fiches techniques.

Un appel à candidatures sera transmis aux clubs pour les organisations régionales dès parution de ce calendrier.

BILAN DE LA COUPE DE FRANCE DES REGIONS 2012

En ligne

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA COMMISSION ESTIVALE

Adoption du procès verbal de la réunion du 22 mars. En ligne.

Extranat Pocket permettant maintenant le traitement des compétitions d'eau libre. Il est indispensable que les organisateurs des étapes de la coupe du Centre l'utilisent, ce qui permettra une diffusion plus aisée des résultats.

Il importe d'ajouter à ce compte rendu qu'une opération Savoir-Nager est prévue à Chartres en Juillet.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION SUR LA SECTION SPORTIVE UNIVERSITAIRE ET SUR LA LABELLISATION DES CLUBS

Compte-rendu de la réunion du 11 juin.

Concernant la SSU, il est à noter que le club de l'ASPTT ORLEANS pourrait assurer la gestion des entraînements en liaison avec le Comité et l'université. Pour cela, il importe que le club remplisse un dossier de labellisation. Une aide financière du Comité serait attribuée au club par convention.

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'OUEST

Réunion du 25 mai. En ligne

BILAN DE L'ERFAN SUR 4 ANNEES

Magali JOURDAIN présente un power point sur les formations proposées par l'ERFAN depuis 4 ans. *En ligne*

Michel SAUGET souligne que les relations avec le CREPS deviennent difficiles et que la formation au BP JEPS AAN que nous devons assurer en partenariat risque de ne pas être rentable financièrement, le CREPS refusant de rembourser les frais de déplacement.

Le Président et le CTR rencontreront prochainement la DRJSCS pour évoquer cette question et définir si nous maintenons le partenariat tel que proposé par le CREPS. Il faut renégocier avec le creps et lancer une contre-proposition. Suivant les réponses, le comité pourrait être amené à ne plus s'investir.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE NATATION SYNCHRONISEE

Compte-rendu de la réunion du 13 mai. En ligne

Michèle ROUILLY signale que les interventions de Nancy MASSONNET ont été très appréciées.

Le calendrier de la prochaine saison est joint. La compétition du 16/17 mars 2013 aura lieu au Palais des Sports d'Orléans (réservation à effectuer : bassin le samedi et dimanche après-midi et salle le dimanche matin)

Michèle ROUILLY signale que la Natation Artistique Tours est vice-championne de France. Félicitations.

Michel sauget suggère à la commission de natation synchronisée d'organiser un programme d'animation pour les clubs ne participant pas aux compétitions officielles. Michèle est d'accord pour tenter la démarche et proposera un programme adapté pour aider ces clubs à participer à la vie régionale.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE WATER POLO

Compte-rendu de la réunion du 10 juin en ligne.

Les résultats des joueuses de Bourges en N2 ont été oubliés.

Il est évoqué le mauvais fonctionnement du championnat régional avec son manque d'arbitres. Après une longue discussion, il est convenu :

- pour la saison à venir : chaque club doit fournir un arbitre, s'engager à proposer des officiels en formation et faire en sorte de présenter une personne pour assurer l'arbitrage des rencontres.
- pour la saison suivante, seuls les clubs ayant fourni sur X rencontres un arbitre (ou ayant un arbitre en formation) pourront s'engager en championnat régional.

Le compte-rendu du polonat est joint. Cette épreuve ne sera pas organisée la saison prochaine en raison du peu d'audience auprès des départements.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Celle-ci sera organisée au complexe l'ODYSSEE à Chartres le 20 octobre 2012. Cette assemblée étant élective, les candidatures doivent parvenir au comité avant le comité directeur, soit le 7 octobre 2012 au plus tard.

QUESTIONS DIVERSES

Olivier DUPAS informe que le séminaire informatique aura lieu à LA ROCHELLE les 28, 29 et 30 septembre 2012.

Les demandes de récompenses fédérales seront transmises avant la fin de semaine. Jacques TISSOT souligne les difficultés rencontrées par le comité départemental dans l'organisation des formations « assistant club », la prise en charge du comité départemental entraînant des dépenses importantes. Il importe qu'un budget prévisionnel soit établi et que les clubs des nageurs concernés règlent le coût réel de la formation.

Fin de la réunion à 23h45